



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

acquisitions

Question au Gouvernement n° 3296

Texte de la question

MANUSCRITS INÉDITS DE ROBESPIERRE

M. le président. La parole est à Mme Catherine Lemorton, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Catherine Lemorton. Ma question s'adresse à M. le ministre de la culture et de la communication, et j'y associe Jacqueline Maquet, députée d'Arras.

Le 13 mai 1791, au terme d'un débat qui dure depuis deux jours et qui se construit autour de la question de l'égalité civile des hommes libres de couleur dans les colonies françaises, un député prend la parole : " Périissent les colonies ! Oui, périissent les colonies s'il doit vous en coûter votre honneur, votre gloire, votre liberté ! Je déclare, au nom de l'Assemblée, au nom de ceux des membres de cette Assemblée qui ne veulent pas renverser la Constitution, je déclare, au nom de la Nation entière qui veut être libre, que nous ne sacrifions pas aux députés des colonies, que nous ne leur sacrifions ni la Nation, ni les colonies, ni l'humanité tout entière. " Cet homme, député de la première assemblée constituante de l'histoire de France, membre de la Société des Amis des Noirs, mène un combat abolitionniste qui sera enfin couronné de succès le 4 février 1794, lorsque la Convention décrète la fin de l'esclavage.

Cet homme s'appelle Maximilien Robespierre. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Il serait dommage qu'en cette année de célébration de la France d'outre-mer, notre pays laisse vendre au meilleur offrant les discours de celui qui désira faire de tous les hommes des citoyens libres. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Laisser partir les manuscrits de l'Incorruptible, qui fut un fervent défenseur de la cause des esclaves opprimés, constituerait une grave faute politique, une erreur historique. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Il y a 220 ans, à la tribune de l'Assemblée, ce député défendait l'égalité des hommes libres de couleur au risque de perdre les colonies.

Monsieur le ministre, la mobilisation autour de ce sujet est importante. Énumérer tous les acteurs serait trop long. Vous savez que la préemption n'est qu'une première étape. Si cette mobilisation n'aboutissait pas totalement, vous engagez-vous à apporter la somme manquante pour conserver ces manuscrits dans notre patrimoine national ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication.

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, quel que soit le jugement que l'on peut porter sur la personnalité et l'action de Robespierre, il appartient fondamentalement à notre histoire et à l'histoire de la Révolution dont nous sommes les héritiers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Quel que soit le jugement que l'on peut porter sur lui, il est donc évident qu'il convient de garder en France les manuscrits qu'il a rédigés de sa propre main, qui sont parfaitement lisibles, et qui, s'ils n'ont pas tous un intérêt scientifique évident, ont cependant un caractère très intéressant, dans la mesure où ils éclairent la personnalité complexe du personnage.

Dès que ces manuscrits ont été mis en vente, nous avons procédé à un premier achat-préemption, qui a été confirmé, et nous avons préempté la deuxième série d'achats. Je relève cependant que l'émotion considérable, quelquefois un peu trop accentuée, a eu pour résultat de faire monter considérablement le prix des enchères,

alors que l'on sait que, tant que je serai ministre de la culture et de la communication, j'achèterai, à chaque fois que ce sera possible, ce genre de documents, essentiels à la connaissance de notre patrimoine. Le résultat, c'est que cela nous aura coûté au moins 300 000 euros de plus.

Cependant, nous sommes en train de constituer le tour de table qui va nous permettre de confirmer cette préemption auprès des organismes des enchères.

Une souscription nationale a été lancée. J'espère bien, aussi, que les assemblées, dont celle-ci, participeront à l'opération, et que la ville d'Arras se souviendra de l'Incorruptible. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP et sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Lemorton](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3296

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2011